

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### Note synthétique

Selon les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. 2020.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace les opérations réalisées au cours de l'année 2020.

#### RESULTATS DE 2020

Dépenses de fonctionnement	173 029,24 €
Recettes de fonctionnement	237 814,76 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>64 785,52 €</b>
Dépenses d'investissement	26 516,52 €
Recettes d'investissement	151 652,65 €
<b>Solde d'investissement</b>	<b>125 136,13 €</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>189 921,65€</b>

#### TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux d'imposition des taxes directes locales n'ont pas évolué depuis 2014 à savoir :

- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,75 %
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 7,98 %

#### SYNTHESE DE L'ANNEE 2020

Le recrutement d'un d'agent technique a été effectué. Cet employé est chargé de l'entretien du village ainsi que des réparations dans les bâtiments communaux.

Une nouvelle signalétique a été mise en place à différents endroits de la commune.

Acquisition de matériel de plein air à destination des jeunes du village.

Des travaux importants ont été réalisés dans les différents logements communaux.